

**DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE SAUGNAC ET
CAMBRAN**

**Nombre de conseillers en
fonction :**

19

**Nombre de conseillers
présents :**

11

Nombre de votants :

13

PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 23 JUILLET 2024 à 19 heures 30

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois du mois de juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAUGNAC ET CAMBRAN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BERGERAS Alain, Maire.

Membres présents : Mmes BIDOUBE Karine, LAPORTE Corinne, MILLOT Patricia, ROCHETEAU Sylvia, et MM. BERGERAS Alain, CAMIADE Régis, CHICOYE Jean-Marie, DAMESTOY Michel, LENTATI Daniel, MERIGUET Emmanuel, ROSSIT Franck.

Étaient excusés : Mmes ABADIE Nathalie, BESTAVEN Marie-Laure, DUFAU Sidonie, FILATRIAU Amélie, WOIRGARD Karine, MM. CHATEAU Luc, LESCOASTREYRES Thierry, SCHWOB Paul.

Procurations : Mme BESTAVEN à M. CAMIADE, M. SCHWOB à M. BERGERAS.

Date de convocation : 18 juillet 2024

Ordre du jour

0. Désignation du secrétaire de séance
1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2024
2. Point général dans le cadre des travaux de l'école maternelle
3. Choix du lieu des prochaines élections
4. Délégations accordées à Monsieur le Maire
5. Questions diverses

0 - Désignation du secrétaire de séance :

Madame Patricia MILLOT est nommée secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 25 juin 2024 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25 juin 2024.

2 – Point général dans le cadre des travaux de l'école maternelle

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de l'école maternelle. A ce jour, les délais sont respectés par rapport au planning, et la réception des travaux est prévue le 28 août.

Les travaux de peinture viennent de débuter.

Le nettoyage de fin de chantier reste à prévoir.

3 – Choix du lieu des prochaines élections

En raison des fêtes patronales organisées fin juin 2024, la tenue des élections législatives n'avait pu avoir lieu dans les bureaux de vote classique, à savoir la salle polyvalente. Une dérogation avait été accordée par la Préfecture des Landes pour le déplacement des bureaux de vote à la cantine scolaire.

Suite à l'organisation de ces élections, Monsieur le Maire évoque l'éventualité de modifier le lieu du bureau de vote. La parole est donnée à l'ensemble des conseillers municipaux. Les avantages et inconvénients de chaque lieu sont exprimés par les membres présents.

Après discussions, il est décidé de maintenir le choix de l'emplacement des bureaux de vote dans la salle polyvalente pour les prochaines élections.

4 – Délégations accordées à Monsieur le Maire

Par délibération du Conseil Municipal en date du 13 octobre 2020, Monsieur le Maire a reçu délégation du Conseil Municipal conformément à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales pour exercer en son nom un certain nombre de compétences. Conformément à cet article L2122-23, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des décisions prises :

- ✓ Abattage d'arbres – SB Paysage – 3 490,00 € HT
- ✓ Débroussaillage mécanique en pleine de la plantation – EIRL Borel – 245,00 € HT
- ✓ Vérification montage gradins et estrade – APAVE – 760,00 € HT

5 – Questions diverses

- Monsieur le Maire informe le Conseil que la commission de gestion du personnel devra statuer dans les prochains jours sur la gestion des services techniques, en raison d'absences à venir.
- Le prochain Conseil Municipal est prévu le mardi 27 août 2024 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 20 heures 30 minutes et ont signé au registre les membres présents.

Table des délibérations de la séance du 23 juillet 2024

<u>NOM – Prénom</u>	<u>Signature</u> <u>(ou mention de l'empêchement)</u>
BERGERAS Alain, Maire	
ABADIE Nathalie	Excusée
BESTAVEN Marie-Laure	Excusée
BIDOUZE Karine	
DUFAU Sidonie	Excusée
FILATRIAU Amélie	Excusée
LAPORTE Corinne	
MILLOT Patricia	
ROCHETEAU Sylvia	
WOIRGARD Karine	Excusée
CAMIADE Régis	
CHATEAU Luc	Excusé
CHICOYE Jean-Marie	
DAMESTOY Michel	
LENTATI Daniel	
LESCASTREYRES Thierry	Excusé
MERIGUET Emmanuel	
ROSSIT Franck	
SCHWOB Paul	Excusé

